TENNIS
LIGUE RÉUNION

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Mars 2018 / Numéro 4

La principale commune de l'est compte trois clubs sur son territoire. Le plus ancien et aussi le plus important en termes d'installations et de licenciés, même s'il ne fait pas partie des plus grands clubs de l'île, est le Tennis-club de Saint-Benoît. Retour ici sur plus de quarante ans d'histoire d'un club qui, s'il naît officiellement en 1978, trouve en réalité ses racines dans les activités tennistiques de la Maison des Jeunes et de la Culture de la ville et de la Cité scolaire Amiral-Bouvet.

Le TC Saint-Benoît

1. De la MJC à l'Amicale de la cité scolaire

Le tennis a mis longtemps à se développer dans l'est de l'île. Aujourd'hui encore, des communes comme Salazie, Sainte-Rose et La Plaine-des-Palmistes, malgré, pour cette dernière, les efforts récents d'un passionné, sont privées de club.

Saint-Benoît s'ouvre au tennis au début des années 1970. On le pratique alors sur les plateaux sportifs du collège et de la MJC et dans le gymnase Bouvet qui servira jusqu'au début des années 2000 de repli pour les compétitions par équipes en cas de pluie.

Cette activité prend une nouvelle dimension avec la création, le 1er décembre 1972, par 18 personnes membres de la MJC réunies en assemblée générale constitutive, de l'Amicale de la cité scolaire (ACS) de Saint-Benoît, la cité Amiral-Bouvet. Le compte rendu de cette AG précise que « les adhérents de l'Amicale devront être en règle avec la MJC ». La section « tennis » de cette dernière continue donc de fonctionner.

La nouvelle association, dont la création paraît au *Journal officiel* le 21 janvier 1973, prévoit son affiliation à la Ligue réunionnaise de lawn-tennis, comme elle s'appelle encore à cette époque. Ses membres seront licenciés, donc assurés en cas d'accident. Un droit d'entrée de 1000 francs CFA* est prévu pour chaque nouvel adhérent qui devra en outre payer une cotisation de 5000 F par semestre.

Son premier président est Gilbert Soudant jusqu'à l'AG du 4 octobre 1975, où il est remplacé par Georges Druet.

En 1973, la Réunion ne compte encore que neuf clubs et, parmi eux, cette Amicale qui figure donc parmi les clubs pionniers de l'île.

Ses installations sont encore des plus modestes. Si l'ACS envisage la construction d'un local pour le rangement du matériel, elle devra d'abord se contenter d'une soute à matériel peu pratique qui sera remplacée en 73 par un coffre fabriqué par des lycéens. En revanche, elle dispose de deux courts dès le mois de mai 1973.

Le nouveau club, qui a un représentant au comité directeur de la Ligue, Maurice Beckmann, son directeur technique, a une politique sportive active puisqu'il anime deux centres d'initiation au tennis, à Saint-Benoît et à Bras-Panon, et organise, dès ses débuts, un championnat interne auquel ses membres (50 en 1973, 67 fin 1974) peuvent participer. La même année, l'équipe 1 est cinquième des championnats ide la Réunion interclubs.

Et, en décembre 1975, dans le cadre du Festival de la Jeunesse de Saint-Benoît, il organise, pour promouvoir le tennis dans l'est, un tournoi de dé-

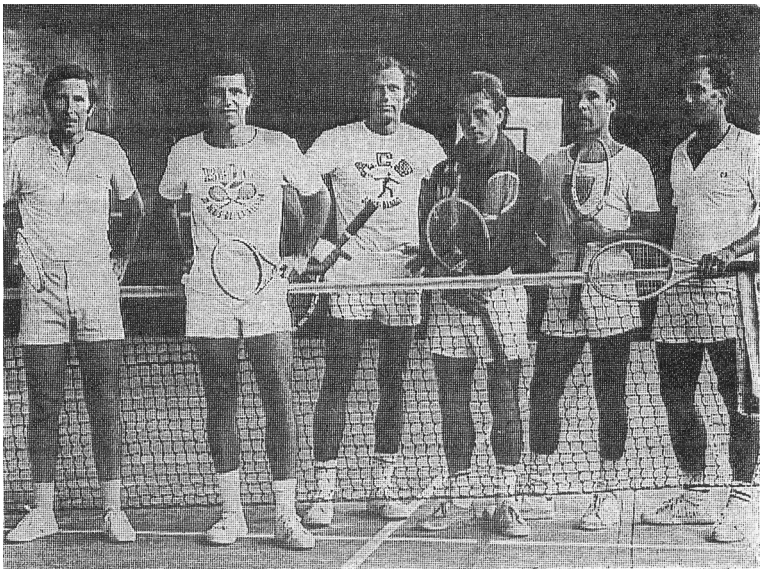

4 décembre 1975 : Claude de Saint-Jean, Bertrand Mattéi, Alain Demoustier, Benoît Woutaz, Albert Garate et Alain Boyer en tournoi de démonstration à Saint-Benoît. Vainqueurs du simple : Woutaz, du BOTC ; et du double : Mattéi et Boyer.

* 1000 F CFA = 20 FF = 3 €

monstration avec quelques unes des meilleures raquettes de l'île.

2. En 1978, changement de dénomination

C'est le 14 avril 1978 que le Tennis-club de Saint-Benoît prend son appellation actuelle.

Notons au passage que l'assemblée générale fondatrice se tient au restaurant « Le Bouvet » et non plus comme toutes les précédentes à la cité scolaire, comme un symbole de la volonté des membres de l'association de se détacher du cadre scolaire.

Quoi qu'il en soit, son objectif d'élire un « nouveau comité de direction » qui montre bien que le club se situe dans la continuité de l'ACS, de modifier les statuts et d'étudier les problèmes posés par l'utilisation prochaine des nouveaux terrains construits par la municipalité et dont elle demande la gestion exclusive. Symboliquement d'ailleurs, M. le Maire, Bertho Audifax, est nommé président d'honneur (tout comme le sous-préfet, il est vrai) et son épouse, Bernadette, est la présidente du nouveau comité élu à l'unanimité des 23 présents.

Les nouveaux courts, construits sur le nouveau stade, disponibles fin mai 1978, sont concédés au TCSB par le conseil municipal désormais dirigé par un nouveau maire, David Moreau, sous certaines conditions qui constituent une véritable mission de service public :
- assurer leur surveillance et leur entretien, donc engager un gardien ;
- ouvrir gratuitement le club à tous les jeunes et assurer gratuitement leur initiation (le premier moniteur, bénévole, sera M. Boyer) ;
- organiser des tournois et des championnats et participer à ceux organisés par les autres clubs.

Par ailleurs, une case Tomi en guise de club house est en projet.

Malgré tout, les débuts du TCSB ne sont pas un long fleuve tranquille : l'AG du 10 mai 1979 ouvre une crise (liée à la nécessité affichée d'augmenter les cotisations et à celle de « moraliser la situation », notamment « d'éviter de jouer avec l'étiquette de son épouse » et de ne pas négliger de régler sa licence et sa cotisation. La présidente et le secrétaire, Gérard Julié, démissionnent. Toutefois, le nouveau bureau ne parvient pas à fonctionner et dénonce dans un courrier aux adhérents daté du 21 mai « la campagne de dénigrement systématique » et « la tentative de scission au sein du club ». Celui-ci démissionne en bloc à son tour, ferme les courts et convoque une AG extraordinaire à la mairie pour le 5 juin qui élit à bulletins secrets un nouveau bureau présidé par Bernadette Audifax. Fin de la crise ?

Pas sûr, la présidente démissionnant bientôt, excédée par les difficultés de gestion du club ! Un nouveau bureau est élu le 22 avril 1980 avec comme président Bernard Claverie. Celui-ci démissionnant très rapidement à son tour, c'est Jacques Vellin qui assure l'intérim à compter de septembre. En raison du faible nombre de courts (deux) le nouveau comité limite à 130 le nombre d'adhérents. Il en résulte une liste d'attente qui s'allonge, une liste d'attente qui finit par être supprimée… En revanche, bonne nouvelle : le club house sort de terre et les jeunes sont nombreux à suivre la formation (53 en 1981-1982).

L'ancien bras droit de Bernadette Audifax, Gérard Julié, prend les rênes du club le 6 avril 1982. Avec ses 255 licenciés, dont 163 adultes (74 femmes et 83 hommes), un chiffre qu'il n'a pas dépassé depuis, le TCSB est alors le 5e club de l'île. Il n'en reste pas moins que le nombre de membres qui jouent effectivement est à la baisse, le club n'ayant toujours que deux courts. Il faut donc à nouveau bloquer les inscriptions… Le nombre des adhérents retombe à 195 en novembre. Il est d'ailleurs limité par un droit d'entrée de 150 F par personne.

Les présidents bénédictins

Gilbert Soudant (1972-1975)
Georges Druet (1975-1978)
Bernadette Audifax (1978-1980)
Bernard Claverie (1980)
Jacques Vellin (1980-1982)
Gérard Julié (1982-1983)
Michel Clémenceau (1983)
André Etienne (1983-1986)
Pierre-Yves Rivoal (1986-1988)
Michel Maignan (1988-1992)
Monique Andreucci (1992-1993)
Jacky Montaigne (1993)
Jacques Vellin (1993-1994)
Jacky Montaigne (1994-2002)
Pascal Chauveau (2002-2006)
Marie-Andrée Moutama (2006-2012)
Bernard Campin (2012-…)

Le tennis, décidément, « fait figure de parent pauvre dans le contexte sportif » bénédictin, comme l'indique Michel Clémenceau qui, début 1983, fait office de très éphémère président suite à des dissensions au sein du comité sur un éventuel relèvement des cotisations qui débouche sur la démission de Gérard Julié et de la précédente présidente. Le 22 mars, un nouveau comité directeur est désigné avec André Etienne à sa tête.

3. Ambitions déçues

Celui-ci a du pain sur la planche mais aussi l'ambition d'accélérer le mouvement. Il envisage notamment une nouvelle convention avec la mairie plus favorable au TCSB, un troisième court éclairé et une extension du siège du club avec des vestiaires et des douches. A compter du 1er octobre 1983, un nouveau permanent responsable de l'accueil, du matériel et de l'entretien des courts remplace Dominique Faconnier qui en était chargé jusqu'alors. Il s'agit

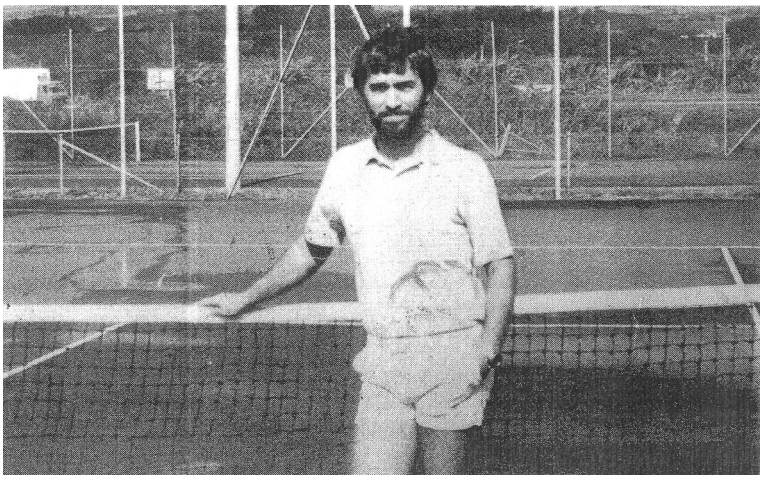

Jacky Montaigne en 1985 : un passionné au comité directeur depuis 1984, président pendant de nombreuses années, que d'aucuns considèrent comme l' « âme du club » (B. Campin), à tout le moins « un homme-clé » (M.-A. Moutama) pour le TCSB.

Le président André Etienne entouré des éducateurs sportifs du milieu des années 1980, Edwin Bricole, Jacky Montaigne et Frédéric NG-Kuet-Leong, devant le club house.

de Luciano Pothin, employé 34 heures par semaine.

La nouvelle convention adoptée par le conseil municipal accorde un bail de 36 ans pour les trois courts (le troisième étant terminé) et la présence de droit d'un représentant de la mairie au comité directeur. Si la subvention municipale est réduite de moitié, le loyer est supprimé : l'un compense l'autre. Le club bénéficie aussi désormais d'un permanent sous contrat de type « Jeune volontaire ». En revanche, avec 195 licenciés en 1984, l'occupation des trois courts est à nouveau à son maximum. EDF propose de construire un quatrième court à ses frais (!) mais la mairie s'y oppose. Les relations avec elle se dégradent d'ailleurs sensiblement et le club doit se contenter d'aménagements qui ne nécessitent pas son autorisation comme la pose d'un chauffe-eau et d'un pare-vent et le renforcement de la clôture grillagée. Le club, dont les installations sont isolées et ne bénéficient pas de surveillance nocturne, est en effet régulièrement victime de vols malgré le renforcement du système de sécurité. Décourageant !

Si le troisième court est éclairé en 1985, le 4e tant attendu ne va pas se faire là où le TCSB l'espérait. En effet, la municipalité décide que c'est à La Rivière des Roches que seront construits deux nouveaux courts dans le cadre de l'opération « 5000 courts » de la Fédération française de tennis. Chose faite dès le début 1986 : mais comment le TCSB peut-il gérer ces installations si lointaines ? Au moins l'année 1986 voit-elle l'extension du club house avec la construction de vestiaires, de douches et d'une varangue.

Les relations au sein du club, et même du bureau, ne sont pas non plus au beau fixe en raison notamment du travail du permanent, jugé insuffisant, qui est finalement remplacé, à sa demande, en février 1986, par Françoise Davoux, dont le recrutement s'avèrera très positif, le comité directeur se félicitant dans les mois qui suivent de sa bonne gestion et de son rôle de courroie de transmission entre lui et les adhérents.

La réservation des terrains est, elle aussi, problématique. Pour l'améliorer, les dirigeants du clubs décident de l'achat d'un planiscope et de 250 badges.

Une affaire défraye la chronique du club dès octobre 1985 et met en question, d'une certaine manière, sa politique sportive. Elle est liée au fait que trois jeunes membres du club s'entraînent au Tennis-club Dionysien faute d'un encadrement suffisant à leurs yeux. Le comité directeur envisage leur exclusion mais l'affaire, si elle entraîne la démission de Rosalia Nobili, la responsable de l'animation au sein du comité et mère de l'un des intéressés, se termine, cinq mois plus tard, en février 1986, par un compromis inséré dans les statuts. Désormais, si les membres du TCSB doivent obligatoirement y être licenciés, il leur sera possible, exceptionnellement, de prendre leur licence dans un autre club.

4. Toujours plus ?

Si le comité directeur dirigé par André Etienne se voulait ambitieux, le nouveau, élu le 23 avril 1987, avec à sa tête Pierre-Yves Rivoal, ne l'est pas moins si on en juge par le compte rendu de l'assemblée générale du jour. Son but : « Amener le TCSB au rang des premiers de l'île par la qualité des structures, le niveau des joueurs, le nombre des adhérents tout en gardant une cotisation modique, gage de démocratisation et d'ouverture maximale du club ».

1988 : Frédéric NG-Kuet-Leong, l'éducateur, avec son groupe de futurs champions

Les tournois

Le TCSB organise depuis très longtemps des tournois, homologués ou non, d'une part entre ses membres, d'autre part au profit de tous les licenciés de l'île et d'ailleurs. L'Amicale de la Cité scolaire organisait même un championnat pour ses membres dès 1973.

Si le tournoi open du TCSB, lui, n'existe que depuis 1981, il a donc été précédé d'initiatives intéressantes :

- En décembre 1975, sur le court couvert du CES (collège d'enseignement secondaire), a lieu un tournoi de démonstration (voir p. 1) ; l'expérience sera renouvelée fin 1980, mais seulement pour 70 jeunes en raison de l'insuffisance des infrastructures, puis à nouveau fin 1983.
- En octobre 1979, un tournoi réservé aux non-classés est organisé par la Maison de jeunes et de la culture de Saint Benoît dans une ville où le tennis est encore peu présent.

Comme dans les autres clubs de l'île, le TCSB va adopter la forme d'un tournoi annuel par élimination directe dont les dates vont d'ailleurs beaucoup fluctuer. En 1995, par exemple, il a lieu en juin, mais, à partir de 1998, il se retrouve en début de saison, en octobre ou novembre. C'est là qu'il se situe aujourd'hui.

La première édition de l'open démarre le 2 octobre 1981. C'est l'événement de l'année. Les droits d'inscription sont fixés à 30 francs pour les adultes et à 10 francs pour les moins de 18 ans. Si le nombre de classés est illimité, celui des non-classés est fixé à 64 maximum. Les concurrents doivent fournir des balles neuves, « jaunes de préférence ». Quatre juges-arbitres sont prévus : Jacques Vellin, Fichant, Michel Clémenceau et Jean Lescaut. Pour les lots, les commerçants bénédictins sont mis à contribution ainsi que le magasin Télésport de Saint-Denis. Il faut dire qu'à l'origine, les moyens de l'association étant modestes, les prix distribués le sont aussi. Ainsi, le 29 novembre 1985, son vainqueur reçoit deux boites de balles et le finaliste malheureux, une seule.

En 1984, le tournoi est avancé au 12 mai peu après le tournoi interne (du 18 mars au 1er avril) et attire 150 inscrits contre 100 lors de l'édition précédente. En 1987, il n'y a que 65 hommes et 22 dames qui y participent, une participation qui remonte ensuite sensiblement avec, par exemple, 150 participants en novembre 2002 pour l'édition 2003, 180 du 21 novembre au 13 décembre 2008, et même 200 les éditions suivantes sous la houlette de l'indispensable Jacky Montaigne, véritable « cheville ouvrière » du TCSB, parmi lesquels quelques uns des meilleurs joueurs de l'île, comme on peut le constater à la consultation du palmarès.

A gauche, Nicolas Clerc, du TCSB, et Yves-Eric Houpert, du BOTC, finalistes 2003 (au fond, l'ancien club house).

A droite, Cédric Limorté, vainqueur de l'édition 2009, ses filles, Marie-Andrée Moutama, présidente, et Jacky Montaigne, juge-arbitre.

Le palmarès de l'open

Le palmarès ci-dessous est malheureusement très incomplet. Certes, Il n'y a pas eu de tournoi en 1997 en raison de problèmes d'éclairage, ni en 1998 pour cause de changement de dates de l'année sportive, ni en 2007, la construction du 4e court ayant transformé le club en vaste chantier, mais, pour les autres dates manquantes, il ne nous a pas été possible de retrouver les noms des vainqueurs. Si des lecteurs les connaissent, qu'ils n'hésitent pas à nous les donner !

	Messieurs	Dames
2018	Florent Hoareau	Marie-Claudine Jacorau
2017	Jérémy Péralta	Anita Hutellier
2016	Yohann Tobélem	Marie-Claudine Jacorau
2015	Olivier Duberville	Emilie Tessanne
2014	Clément Maas	Emilie Tessanne
2013	Nicolas Chevy	Julie Bonnard
2012	Jackson Thazar	Julie Bonnard
2011	Ludovic Chevy	Mélanie Gierens
2010	Lofo Ramiaramanana	Célia Respaut
2009	Cédric Limorté	Célia Respaut
2008	Lucas Youn-Tong	Priska Thérency
2006	Jackson Thazar	Annabelle Grondin
2005	Dubert Radison	Priska Thérency
2003	Yves-Éric Houpert	Cécilia Dalleau
2002	Dubert Radison	
2001	Jackson Thazar	Julie Bourdon
1996	Jacques Pougnard	Stéphanie Birot
1992	Frédéric NG-Kuet-Leong	
1987	Jackson Thazar	Annabelle Grondin
1986	Ludovic Ulrici	Eva Cochery
1985	Pierre-Jean Dalleau	Annie Grangier
1984	François Soulière	Marie-Claire Chevy
1983	Franck Montel	Annie Grangier
1981	Christophe Popineau	Hélène Étasse

Ci-contre, une représentation graphique de l'évolution des effectifs de licenciés depuis les origines. Attention ! Si les chiffres sont sûrs pour la plupart des dates, en particulier à partir de 1992, certains autres concernant les années 70 et 80 sont parfois approximatifs. Pire : on peut constater qu'il y a même des années pour lesquelles nous ne disposons d'aucune statistique.

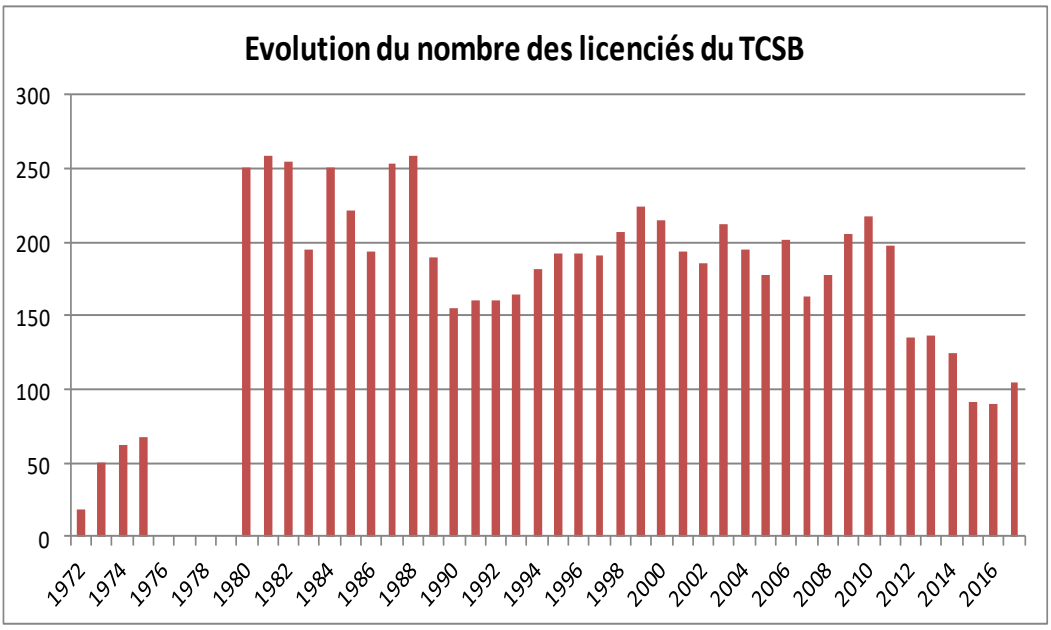

Las ! Faute d'un soutien suffisant de la mairie qui n'entreprend pas le resurfaçage souhaité des terrains ni l'entretien des grillages, le président démissionne le 20 mai 1988, quelques mois après le trésorier, Jean-Luc Allamelle, qui décédera quelques mois plus tard.

Michel Maignan luis succède, renouant le dialogue avec la mairie : le resurfaçage des courts 1 et 2 est acquis en 1990 ainsi qu'une subvention pour leur éclairage, effectif l'année suivante. Les relations avec la mairie seront même jugées « très bonnes » deux ans plus tard. Pour autant, le nombre d'adhérents s'effrite de façon inquiétante.

En novembre 1992, le TCSB a une nouvelle, mais très éphémère présidente : Monique Andreucci. Partie définitivement quelques mois plus tard, c'est Jacky Montaigne qui assure son intérim avant qu'un nouveau président, Jacques Vellin, ne soit désigné à la tête d'un conseil d'administration presqu'entièrement renouvelé. Il n'y reste qu'un an. Commence alors une période de présidences plus durables, à commencer par celle de Jacky Montaigne, la plus longue à ce jour.

5. Le tournant du siècle

Avec la réfections des courts, le nombre des licenciés repart à la hausse. En 1993, Le TCSB, en tant que centre d'initiation au tennis, bénéficie des services d'un nouvel enseignant diplômé, Nicolas Chauvin, BE2. Lui succèdent, en 1996, Arnaud Marque, puis, l'année suivante, Nicolas Clerc, recruté sous contrat « emploi sport-animation ». Est-ce la raison pour laquelle le nombre de jeunes licenciés augmente ? Peu à peu, il semble que le TCSB, dirigé, il est vrai, par l'ancien responsable des jeunes au sein du comité directeur, se mue plus que jamais en en club formateur pour l'est de l'île.

En revanche, le nombre d'adultes diminue. La vétusté du club house est en accusation. Ses murs se couvrent de graffitis et les « cambriolages à répétition » qu'il subit grâce à des trous dans ses murs aggravent la situation : pas moins de 10 en un an en 1992, par exemple, qui nécessitent la construction d'un mur devant la varangue et le changement des portes. Pour relancer les inscriptions, le droit d'entrée est supprimé en 1996 et un tarif « famille » instauré.

A l'AG du 15 octobre 1999, le président accuse « les fuites d'eau », les « poteaux qui rouillent » […] « Le club house vieillit très mal […]. Notre développement est impossible ici […]. La seule solution est le déménagement à un autre endroit »… Une solution, on le sait, qui ne sera finalement pas adoptée. En 2000, où le club est encore victime de 3 cambriolages, la baisse des adhérents adultes est, déclare-t-il, « en partie causée par la dégradation des installations ». l'équilibre financier est rompu et le club ne peut pas renouveler le contrat de son animateur, Marcel Angama. Fin 2001, les cotisations sont réduites à 80€ par an pour « s'aligner sur les cotisations des clubs environnants ».

En 2002, quand Jacky Montaigne quitte réellement la présidence (il avait déjà donné sa démission les deux années précédentes), le nombre de jeunes supplante largement celui des adultes : 150 jeunes, dont 45 en école de compétition, contre 35 adultes seulement ! On comprend que la formation constitue sa principale satisfaction…

C'est son successeur, Pascal Chauveau, qui aura le plaisir de présider l'inauguration du nouveau et tant attendu club house le 22 juin 2005 (photo page suivante) après que les courts 1 et 2, d'abord (en 2003) et 3 (en 2004) aient été à nouveau remis à neuf.

4 décembre 2004 : le maire de Saint-Benoît, Bertho Audifax, et le président du TCSB, Pascal Chauveau, inaugurent le court n° 3, entièrement refait.

2005 est aussi un tournant pour le club en matière de communication : un bulletin trimestriel d'information et un site Internet, créé et animé par Bernard Campin, sont mis sur pied.

Le TCSB champion… des méchouis !

S'il y a un domaine où le TCSB ne craint personne, c'est bien l'organisation de soirées festives généralement agrémentées du sacrifice d'un mouton. Ce club est en effet spécialisé dans les méchouis et, si les dirigeants ne sont pas tous des as de la raquette, en revanche ils n'ont rien à craindre quand il s'agit de tourner une broche ou de découper un agneau. Année après année, ils sont désormais bien rodés et les moutons de la planète, de la baie du Mont Saint-Michel ou, plutôt de Nouvelle-Zélande ont intérêt à se tenir à carreau !

Evidemment, organiser des petites fêtes au profit des sociétaires, tous les clubs le font. Outils privilégiés de la convivialité à côté des animations sportives internes, ils permettent de cimenter les relations entre les membres et ne peuvent qu'être bénéfiques tant ils sont favorables à l'ambiance générale. Mais tous ne procèdent pas comme le TCSB où le méchoui, une ou deux fois par an, est devenu une véritable institution comme en témoignent les photos prises à différentes époques et les comptes rendus de certaines assemblées générales, par exemple celle de 1994 où le président Vellin déclare que « MM Sport et… Méchoui nous ont manqué » ou encore celle de 1996 qui déplore le départ du M. Méchoui d'alors, Pascal Coupat. Il semble bien que le spécialiste actuel soit Bernard Campin. En effet, Marie-Andrée Moutama termine son rapport moral à l'assemblée générale d'octobre 2007 par ce cri du cœur : « Nous sommes sauvés, Bernard sera avec nous cette année pour le méchoui de clôture du tournoi. » Et l'année suivante : « Surtout n'oubliez pas de noter que Bernard est là et que notre méchoui est assuré pour clôturer le tournoi et la fin de l'année. »

Evidemment, l' « irrésistible » méchoui (B. Campin, AG 2013) désormais rituel nécessite des aménagements particuliers, ce qui amène le club à solliciter la mairie pour l'autoriser à installer, comme en novembre 2002, une « baraque sommaire à côté du club house […] de 4 mètres sur 5 » et à lui emprunter « 5 tables et 10 bancs ». Et il y a du monde ! Pour l'inauguration du nouveau club house en 2005, 110 convives se partagent 4 agneaux ! En 2007, ils sont encore 104 inscrits, dont 32 enfants de 14 ans et moins...

Des images de décembre 2005 et de décembre 2007 >

A l'évidence, nombre de repas sont organisés à diverses occasions et les plaisirs de la table revêtent une importance particulière dans le maintien d'une bonne ambiance au club puisqu'ils sont évoqués (cas rare !) dans nombre de rapports moraux des AG. Ainsi, Marie-Andrée Moutama, dans celui du 30 octobre 2009, n'hésite pas à affirmer que « le rougail saucisses ou le cari poulet préparés par Venante et Bernard sont autant appréciés que les victoires sur le terrain » ! Sans commentaire...

Ci-dessus, une marmite bien remplie préparée par Venante Campin. Les Bénédictins ont un solide appétit…

Ci-contre, le nouveau club house inauguré en juin 2005.

5. Les années 2000

Avec le départ de la Réunion de Pascal Chauveau, c'est une présidente, Marie-Andrée Moutama, qui prend les rênes du club à partir de novembre 2006. Avec celle qui sera, par ailleurs, membre du comité directeur de la Ligue, et avec son successeur à partir de 2012, Bernard Campin, lui même secrétaire du club pendant plusieurs années, nous abordons le TCSB d'aujourd'hui, le moment, donc, de faire un état des lieux concernant un club né il y a bientôt 50 ans, l'un des plus anciens de la Réunion.

Quatrième club de l'île au début des années 1970, le TCSB a eu jusqu'à 259 membres licenciés en 1981 et 258 en 1988. Après une évolution en dents de scie (voir le schéma, page 5), il n'en a plus aujourd'hui qu'une centaine. En cause d'abord, nous l'avons vu, la qualité des installations, heureusement rénovées au début de ce siècle, clôture, portes et portail étant encore refaits en 2016, sans que cela relance significativement les adhésions. Il est vrai qu'elles souffrent d'un certain isolement, d'où les cambriolages qui perdurent, et qu'elles se situent dans un environnement (et une région ?) peu attractif et plus soumis que d'autres aux intempéries.

En cause peut-être aussi, la concurrence de deux autres clubs sur la commune et dans une région où le tennis peine à se développer : le TC Vacoas et le TC Sainte-Anne.

Sans doute le club a-t-il aussi souffert de faibles moyens. En témoignent les démarches incessantes auprès de la municipalité pour obtenir des travaux et pour pouvoir payer ses employés, notamment ses enseignants. Depuis le début des années 2000, il a fallu faire face aux charges entraînées par l'emploi successivement de Nicolas Clerc (jusqu'en 2006), Cédric Limorté (de 2006 à 2011), Arnaud Marque (de 2011 à 2015), Ludovic Brémond (de 2015 à 2017) et, aujourd'hui, Johany Rahoelina.

L'effort fait pour avoir de bons formateurs a été payant. La preuve en est que le TCSB a souvent obtenu de bons résultats chez les jeunes, à l'image d'Amandine Gnanou récemment, qu'il engage de nombreuses équipes en moins de 18 ans et qu'il a constamment plus de licenciés jeunes, et parfois beaucoup plus, que d'adultes. Malheureusement, ses meilleures jeunes pousses partent souvent sous d'autres cieux pour valoriser leur talent, par exemple au Tennis-club Dionysien, et ce sont les adultes, peu nombreux, qui paient les cotisations et remplissent les caisses...

Si, sur le plan des résultats sportifs chez les adultes, le TCSB ne joue pas, et n'a jamais réellement joué, un rôle de premier plan, ni avec ses équipes, ni avec ses meilleurs individualités, en revanche

Le tournoi des Jeunes de l'Est

Cette compétition se distingue du classique tournoi open « jeunes » du club qui se déroule chaque année sur les courts du TC Saint-Benoît. Celui-ci met à contribution le TCSB, évidemment, mais aussi tous les clubs environnants : le TC Bocage (Sainte-Suzanne), le TC Saint-André, Le TC Vacoas (Rivière-des-Roches, Saint-Benoît), le TC Montagnard (La Plaine-des-Palmistes, aujourd'hui disparu) et le TC Sainte-Anne. Six clubs participent donc encore aujourd'hui à son organisation.

Sa création par Jacky Montaigne, qui en est toujours l'animateur passionné, remonte à septembre 2001. Il « a pour objectif de lancer dans la compétition les jeunes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer sur toute l'île ». Son financement, totalement gratuit pour les enfants avec de nombreux lots offerts, est assuré par les subventions du Conseil départemental et de la Ligue réunionnaise de tennis, dans le cadre du projet-club. Quant aux boissons, elles sont fournies par les clubs partenaires.

Octobre 2001 : 1er tournoi des jeunes non classés de l'Est, avec Dominique Maillot, Jacky Montaigne et Firmin Démery, assistant-moniteur de tennis (accroupi).

Il met aux prises en octobre de chaque année des filles et des garçons dans cinq catégories d'âges (9-10, 11-12, 13-14, 15-16 et 17-18 ans) et comporte donc dix tableaux, ce qui en fait un des premiers tournois de jeunes de l'île par le nombre de compétiteurs. A l'origine réservé aux non-classés, il concerne aussi les joueurs et joueuses de 4e série depuis quelques années.

A l'origine, il rencontre un grand succès, et montre ainsi qu'il répond à un besoin : 130 filles et garçons, dont 62 du TCSB, y participent aussi bien en 2001 qu'en 2002, puis une centaine au moins les années suivantes (145 en octobre 2006 et 125 en octobre 2008 par exemple). Depuis quelques années toutefois, l'intérêt qu'il suscite semble s'effriter. Ainsi, si en 2009, il y a encore 117 concurrents, dont 58 non-classés, ils ne sont plus en 2011 que 96 joueurs, dont 60 non-classés, en 2012, 80, dont 50 non-classés, en 2013, 87, un niveau de participation qui chute à 64 joueurs seulement en 2015 puis à 61 en 2015 avant de remonter à 80 en 2016. Une remontée que les organisateurs espèrent durable...

Le comité directeur le 30 janvier 2009. De gauche à droite : Marie-Andrée Moutama, présidente, Prisca Low-Hong, Claudette Vigneron, secrétaire générale pendant une dizaine d'années, Sophie Burel, Guy Lebon, Jacky Montaigne, Martine Ruscher, Patrick Raymond, Bernard Campin et Rose-Marie Maillot.

Retrouvez le TCSB dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue
ou auprès de l'auteur, 15 €.

en organisant nombre d'activités festives, sportives (tournois et championnats internes), ou non (soirées dansantes, repas en commun, fêtes de Noël pour les enfants), le TCSB s'affirme comme un club qui cultive le tennis-loisir et la convivialité et valorise le vivre ensemble. Bref, il apparaît comme un club où il fait bon vivre et c'est bien là l'essentiel !

LE T.C.S.B. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **11**

Adresse : Boîte postale 96, rue du Stade Jean-Allane, 97 470 Saint-Benoît
Téléphone / fax : 02 62 50 30 64 ; courriel : campin.tennis@gmail.com ;
site Internet : http://www.club.fft.fr/tcsaintbenoit974

Installations : quatre courts de tennis en résine et un club house

Nombre de licenciés au 30 septembre 2017 : 105 (47 adultes, 58 jeunes)

Formation : **Johany Rahoelina**

Le comité directeur

[photo ci-contre]

Président : **Bernard Campin**

Vice-présidents : **Marie-Lise Gnanou** et **Philippe Robert**
Secrétaire générale : **Christine Dorval**
Trésorier : **Liliang Campin**
Trésorier-adjoint : **Jacky Montaigne**
Logistique : **Moïse Atchicanon**

Autres membres :
Vianney Chane-Hin-Chun et **Eric Surveillant**

De gauche à droite : L. Campin, M. Atchicanon, Ph. Robert, J. Montaigne, B. Campin, V. Chane-Hin-Chun, Chr. Dorval, M.-L. Gnanou & E. Surveillant

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 4, mars 2018)
Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot
Images : TC Saint-Benoît